



Vacances d'emplois, suppressions de postes, remise en cause des règles de gestion

Les élus de la CAPN C de la CGT Finances Publiques condamnent les choix de l'administration

Le projet de mouvement général au 01/09/2016 de catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 3240 agents.

Ce sont 1315 postes qui sont vacants en Ile de France et plus de 1925 en province.

Toutes les directions sont en sous-effectif ! voir la carte de France des effectifs à l'adresse suivante : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/capn-c-cartes-de-france-projet-de-mutation-au-mouvement-general-du-1er-septembre-2016>

L'Administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

La situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile.

Cette année encore, l'administration va anticiper les suppressions d'emplois pour 2017 en recrutant à minima : 1100 lauréats du concours rentreront en formation le 13 juin 2016.

Quid de la liste complémentaire ? qui même si elle est appelée en totalité laissera encore un sous effectif de plus de 1200 agents de catégorie C dans les services... encore une fois comment ne pas faire le lien avec les suppressions d'emplois à venir ?

Sous effectifs supérieurs à 3240 agents C, suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002, fermeture programmée de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusion des SIE, regroupement de SPF, créations de PCR, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018.

Comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

Dans ce contexte, à la DGFIP, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit la DGFIP depuis plus de 10 ans. Elle est également aussi particulièrement impactée par le gel du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

Enfin comme si cela ne suffisait pas, les remises en cause en matière d'affectation/mutation des personnels de la DGFIP sont particulièrement nocives pour les agents. Mais encore une fois, ce sont les agents de catégorie C qui sont le plus touchés.

Dès cette année, les lauréats du concours commun auront l'obligation de rester 3 ans sur la RAN qu'ils auront obtenue en 1ère affectation, à la disposition du directeur, sans possibilité de muter durant cette période sauf priorité pour rapprochement de conjoint.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation que subissent les personnels et exige l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois qui remettent en cause le maillage territorial et l'accès au service public pour l'ensemble de la population.

La CGT Finances publiques réaffirme avec force que l'administration doit recruter à hauteur des besoins et ce dès le mois de juin quand la situation des effectifs le justifie.

Dans l'immédiat, au vu de la situation des effectifs dans les services, les élus de la CGT Finances Publiques exigent l'appel de l'ensemble de la liste complémentaire du concours commun de catégorie C.

Montreuil, le 22/04/2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63